

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2024
LISTE DES DELIBERATIONS
(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Numéro	Objet	Vote
24,31	Adhésion au contrat-groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne	Approuvé à l'unanimité
24,32	Transfert de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne	Approuvé à l'unanimité
24,33	Modification du périmètre du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne par adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée	Approuvé à l'unanimité
24,34	Règlement des études surveillées	Approuvé à l'unanimité
24,35	Recrutement de personnel de surveillance et d'encadrement pour l'année 2024/2025 et fixation du tarif horaire	Approuvé à l'unanimité
24,36	Subvention anciens combattants	Approuvé à l'unanimité

DECISION DU MAIRE

Numéro	Objet
2024-1	Décision de virement de crédits